

Le 4 mars 2020

Tél. : 514-393-7115
Télec. : 514-390-4103
www.deloitte.ca

Aux membres de la Compagnie mutuelle d'assurance en Église (la « **CMAÉ** »).

Objet : Nomination d'un administrateur provisoire

Le 26 février 2020, à la demande de l'Autorité des marchés financiers, l'honorable Louis J. Gouin, juge de la Cour supérieure du Québec, a ordonné (« **l'Ordonnance** ») la nomination de la firme Restructuration Deloitte Inc. (Martin Franco) à titre d'administrateur provisoire de la CMAÉ (l'« **Administrateur provisoire** »).

Cette nomination a été rendue nécessaire en raison d'une problématique importante de gouvernance au sein du conseil d'administration de la CMAÉ et, particulièrement, d'un dysfonctionnement de ce dernier, affectant ainsi l'exercice de ses activités courantes.

Il est important de souligner que la CMAÉ est présentement solvable et que ses activités courantes ne seront pas compromises par l'administration provisoire. Ainsi, toutes les polices d'assurance émises par la CMAÉ demeurent valides et le demeureront pour toute la durée de l'administration provisoire.

L'Administrateur provisoire exercera les pouvoirs des administrateurs siégeant au sein du conseil d'administration de la CMAÉ. Il devra notamment faire procéder à la nomination de nouveaux administrateurs aptes à exercer leurs fonctions dans l'intérêt de la CMAÉ, et en nombre suffisant pour lui permettre de respecter les dispositions de la *Loi sur les assureurs*.

Compte tenu des circonstances entourant la nomination de l'Administrateur provisoire, et en vertu des pouvoirs qui ont été conférés dans l'Ordonnance, nous avons pris la décision de reporter à une date ultérieure la tenue de l'assemblée générale annuelle (« **AGA** »). En ce qui concerne la nomination des nouveaux membres du conseil d'administration, nous communiquerons avec vous au cours des prochaines semaines afin de vous informer du processus de mise en candidature et de la date de la tenue de l'AGA.

Soyez assurés que nous entendons compléter notre mandat avec toute la diligence requise. Même s'il est actuellement difficile de mesurer l'ampleur dudit mandat, les développements pertinents vous seront communiqués tout au long de celui-ci.

L'Administrateur provisoire et ses représentants sollicitent votre collaboration dans le cadre de cette administration provisoire.

Pour toutes questions relatives à l'administration provisoire, veuillez communiquer avec nous par courriel à l'adresse cmae@deloitte.ca. Pour toute question, nous vous invitons à contacter la CMAÉ au 514-395-4969 ou par courriel à l'adresse info@cmae.ca.

Il est possible de consulter une copie de l'Ordonnance sur le site web de l'Administrateur provisoire au www.insolvencies.deloitte.ca/cmae

Restructuration Deloitte Inc.

Agissant à titre d'administrateur provisoire de la CMAÉ



Martin Franco, CPA, CA, CIRP, SAI
Premier vice-président